

Le MORVAN

SEPTEMBRE 1979

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Comaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Ménéssaire, 21340 Liernais.

De quelques Autunois qui sauvèrent des trésors à la collégiale Notre-Dame

PLUSIEURS actes anciens mentionnent l'existence, dès l'an 1204, d'un antique sanctuaire dédié à la Sainte Vierge et dont l'église Notre-Dame actuelle, à Autun perpétue, sinon le souvenir, du moins le vocable.

Vers 1444, le chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin fit ériger cette église qui n'était que paroissiale, en collégiale, et la dota d'un chapitre de douze chanoines dont le prévôt-curé devait être le chef, de chapelains, de choriaux et d'enfants d'aube. L'immense fortune du fondateur lui permit de restaurer l'édifice primitif menaçant ruine, de le transformer et de l'agrandir, tout en l'enrichissant d'incalculables trésors. Ceux-ci, au dire d'un contemporain, furent tous enlevés par ordre du district sur le milieu de l'année 1792 avec la plus grande indécence accompagnée des impiétés les plus révoltantes. Le remarquable monument fut, en effet, entièrement détruit entre 1791 et 1794. A son emplacement, un terre-plein bientôt planté de tilleuls fut d'abord appelé place de la Loi puis, en 1814, place Saint-Louis, en l'honneur du roi Louis XVIII. L'église était orientée de telle sorte que l'une des deux absides frôlait les marches du Présidial (1).

Comme tous les édifices religieux, la collégiale avait été vendue. Le sommier des Biens nationaux provenant des biens ecclésiastiques fait état de l'acquisition par « François Lavergne et autres » des matériaux de la ci-devant Eglise Notre-Dame d'Autun, le 9 juin 1793, pour la somme de 19.200 livres. Le même registre

mentionne, en 1791 et 1792, l'achat de « Fonds de la ci-devant collégiale d'Autun » par les sieurs Abord, Déroche et Thibaut, pour un total de 37.110 livres.

Ces citoyens-là n'ont rien sauvé du tout ; ils tirèrent profit sans scrupule d'un patrimoine religieux et artistique perdu à tout jamais. A l'exception cependant de quelques rares pièces ; et c'est là que se manifestèrent certains Autunois mieux intentionnés que les précédents, donnant l'exemple d'un désintéressement trop peu suivi.

A droite de l'entrée du sanctuaire de la paroisse se trouvaient les fonts baptismaux, d'un merveilleux artifice et fort massifs, en bronze. Une coupe antique, portée sur des têtes de lions, était surmontée d'une pyramide terminée par des feuillages. L'ouvrage, qui ne comptait pas moins de vingt-cinq statuettes figurant les apôtres, les évangélistes et divers personnages de l'Ancien Testament, fut transporté à la cathédrale par un personnage qui eut beaucoup à se faire pardonner, l'évêque constitutionnel J.-L. Gouttes. Mais, bientôt, le bronze était convoité et, envoyé à Paris en 1793, il était fondu « pour le service de la République » (comme la grande croix d'airain du chœur, les cloches « inutiles et superflues », la plus grosse était un don de Guillaume Rolin de Beauchamp, frère du cardinal, en 1473, et les tuyaux d'étais des orgues dont la collégiale était déjà pourvue en 1478). Le baptistère pesait 4.000 livres, au dire du sieur Fesquet qui aida à son transport.

Cependant, quelques statuettes furent mises de côté par l'entrepreneur Lavergne qui avait été employé à la démolition de la collégiale. Lavergne fils les vendit un peu plus tard à Claude Joyet (2).

tive du sous-chantre François Chapusot qui réussit à présenter aux chefs du district une pétition portant 500 signatures, et par la peur du commandant de la Garde nationale Lorient qui, habitant juste en face, redoutait que la chute du clocher n'écrasât sa maison. L'habile mécène (l'un des hommes les plus avancés dans les opinions du temps et des plus puissants) argua que la ville serait privée d'heure si l'on détruisait la tour de l'horloge ! Ils eurent tous les deux, heureusement, gain de cause. L'ancien major Lorient revint à de bons sentiments sur son lit de mort, absout par l'abbé Defondé, curé de Saint-Pantaléon. Les noms des 500 Autunois ont été précieusement conservés.

A propos de Chapusot, le chanoine-archiviste Cl. Legros (mort en 1882) raconte dans l'un de ses cahiers manuscrits intitulés « Hommes et Faits au moment de la Révolution », l'anecdote suivante, rapportée, écrit-il, par la mère Chapusot qui avait été témoin de la scène : Il y avait dans une des niches de la collégiale Notre-Dame une statue de la Sainte Vierge allaitant l'Enfant Jésus. Par une susceptibilité singulière, plusieurs personnes qui trouvaient le spectacle inconvenant, obtinrent du chapitre et du curé de la paroisse qu'on coupât le sein de cette divine nourrice pour sauvegarder la décence. Mais, à la suite de protestations contre la décision capitulaire, on restitua à la Sainte Vierge son sein (la statue était de bois).

Autun conserve encore en ses murs (au sens propre comme au figuré) quelques autres vestiges provenant de la collégiale Notre-Dame, et plus précisément de la chapelle Poillot, ainsi décrite en 1791 par un contemporain, le

Les Autunois n'ont pas eu la bonne fortune de conserver chez eux le tableau de la « Vierge au Donateur » que Jean Van Eyck, dit Jean de Bruges, avait fait pour le chancelier Rolin. Le précieux tableau, sauvé de la destruction par un Autunois demeuré inconnu, fut transporté à Paris en 1798 par ordre du gouverneur (6). On voyait, rapporte le chanoine Legoux, dans l'une des deux sacristies (celle des chanoines) un tableau original sur bois où le chancelier Rolin, en habits de cérémonie, est représenté à genoux aux pieds de la Sainte Vierge assise sur un trône et tenant l'Enfant Jésus. Le fond du tableau offre la ville de Bruges en perspective et plus de deux mille figures dont on ne peut apercevoir la variété et les attitudes qu'avec le secours d'une loupe.

D'autres chefs-d'œuvre ont disparu, notamment plusieurs représentations de la Vierge qui ornaient le sanctuaire dédié à Notre-Dame : une image peinte sur l'autel principal de la paroisse ; une statue en argent avec une couronne d'or garnie de pierres ; une autre au milieu du trumeau qui séparait les deux grands vitraux de la chapelle Poillot ; une Vierge sur l'une des branches de la grande croix de cuivre à cinq branches du chœur de la collégiale et, derrière le crucifix, sur un cul de lampe, une statue de la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus.

Par bonheur, malgré la convoitise de plusieurs musées, Autun a pu garder cette dernière statue, joyau du Musée Rolin. L'histoire de la « Vierge d'Autun », dont l'image est si souvent reproduite de toutes manières, est peut-être moins connue du commun de ses nombreux admirateurs. L'odyssée de cette statue, sauvée par des



Un des ouvriers commandés pour cette sauvage destruction avait par bonheur une femme animée d'une dévotion spéciale envers notre Vierge, laquelle, d'ailleurs, était peut-être l'objet d'un culte plus étendu. Quoi qu'il en fût, la

aux générations suivantes d'admirer les chefs-d'œuvre qu'ils ont pu sauver.

R. GAUTHEY

(1) Nom donné, depuis le XVI^e siècle jusqu'en 1791 au tribunal, appelé ensuite Palais de justice. Le monument édifié en 1704 fut reconstruit en 1822. La prison voisine (aujourd'hui désaffectée) qui débordait sur la place, date

femme adjura son mari de sauver « la Sainte » ainsi qu'elle l'appela. L'ouvrier était lui-même un brave homme, et de plus un mari

Présent et avenir de Bibracte

Au cours de l'assemblée générale des Amis du Beuvray qui s'est tenue le 8 juillet dernier, M. J.-B. Devauges, directeur des Antiquités historiques de Bourgogne, a prononcé, sous la hérale de Bibracte, cette allocution dont nos lecteurs apprécieront la très haute qualité.

Au risque de surprendre, l'archéologue que je suis voudrait aujourd'hui évoquer le présent et surtout l'avenir du Beuvray.

Car le passé, dont par ailleurs tant d'illustres et savants orateurs vous ont ici même entretenus, nous a légué sur cette montagne un ensemble de vérités si exemplaires qu'il nous paraît aujourd'hui essentiel de les protéger et de les faire connaître.

De ces vérités, de ces valeurs, j'aimerais évoquer rapidement quelques-unes des plus importantes, qui sont aussi les plus utiles à toutes les époques : le travail, le courage, mais aussi la persévérance dans le courage et dans le travail.

C'est que le mont Beuvray n'est pas un sommet ordinaire, un haut-lieu simplement pittoresque — encore qu'il le soit, et même beaucoup. Ce que les archéologues ont découvert, la présence de nombreux quartiers artisanaux, tout bruisants du labeur ininterrompu des forgerons, des émailleurs et des potiers, qui drainent et contrôlent du sommet du mont le commerce de toute la région et bien au-delà, toutes ces découvertes nous rappellent, en effet, que Bibracte doit une part importante de sa puissance à l'activité et au labeur de ses habitants. L'habileté, l'esprit d'invention des artisans éduens ont concouru à faire d'une place forte naturelle une capitale politique commerciale enviée et respectée.

La puissance et le rayonnement diplomatique gagnés par l'ingéniosité et l'intelligence plus que par la force brutale : comme les éduens de l'époque de la Tène étaient en avance sur leur époque, et parfois même... sur la nôtre !

Une autre raison qui me fait trouver à ces arpentés de forêt une valeur unique et inestimable, c'est que les habitants de Bibracte ont démontré avec éclat que la réussite matérielle, même considérable, n'émousserait pas forcément les courages. Les montagnards du Beuvray en tous cas, préféreraient mourir plutôt que de renoncer à leur liberté, cette liberté dont on fait aujourd'hui, et à juste titre, tant de cas. Chacun aura reconnu que je songe en particulier à l'héroïque épisode de la mort de Dumnorix, qui avant de tomber sous le glaive des légionnaires romains, put encore claquer qu'il était le « citoyen libre d'une cité libre ». Je pourrais encore parler de Surus l'insoumis et de tous ceux qui ont payé de leur vie, dans les fossés d'Alésia, la défense de l'indépendance nationale.

Or, si les Eduens au faite de leur puissance n'étaient pas devenus des ventres mous, ils ne le sont pas davantage devenus après la conquête. Cette constance, cette persévérance dans la pratique du courage, ne me semble pas l'une de leurs moindres vertus. Et je songe ici à Sacrovir et à

tous ceux qui, avec lui, en 21 après J.-C., surent encore sacrifier leurs vies pour que le vainqueur romain se souvienne de l'honneur et de la grandeur d'une cité. Mais, à cette époque, les Eduens, par leur désir de vaincre toujours vivace, par leur continuité dans l'effort, avaient déjà assuré la puissance et l'autorité d'Autun, la nouvelle Bibracte, créée de toutes pièces par l'Empereur.

Plus qu'une survie, ce fut là une renaissance féconde : on vit prospérer les administrations, les industries, briller les dieux, rayonner la nouvelle université. Quelle revanche sur le destin !

Aussi, en souvenir de ces données historiques qui portent en elles tant de valeurs essentielles, y a-t-il de fortes chances pour que le mont Beuvray devienne l'un de ces phares vers lesquels nos contemporains se tourneront de plus en plus volontiers. C'est un fait de société, comme l'on dit aujourd'hui, que l'homme de notre temps va éprouver de manière sans cesse plus pressante le besoin de retrouver ses racines et non plus aux antipodes, aux Amériques ou aux Indes, mais chez nous, au cœur même de nos massifs dans lesquels se sont forgés notre *humanisme* et notre *dynamisme*. Or, précisément, aux participants de notre société industrielle, le mont Beuvray offre l'exemple d'une société industrielle qui a, malgré de multiples difficultés, réussi *matériellement* et *moralelement*. C'est pourquoi il est si important que le Syndicat mixte du Morvan ait bien voulu se charger de l'acquisition des terrasses sommitales où Bibracte était implantée. Nous aurons là bientôt une vaste réserve archéologique à l'abri des transformations malheureuses, des destructions et des dégradations.

Mais protéger n'est pas tout. Mettre Bibracte et tout ce que ce nom représente au réfrigérateur est loin, selon nous, d'être suffisant : il faut en plus que le plus grand nombre de nos contemporains d'ici ou d'ailleurs, connaisse ce que l'on protège et sache pourquoi on le protège. C'est à notre avis une démarche presque initiatique qui devrait être envisagée, en d'autres termes, toute une politique d'animation culturelle qui doit être entreprise. Encore une fois, on n'aborde pas le Beuvray comme n'importe quel sommet morvandiau.

C'est logiquement à partir d'Autun que devrait être éveillé l'intérêt pour le Beuvray, intérêt peut-être encore confus, mais qu'une étape à Saint-Léger-sous-Beuvray devrait grandement préciser. Une salle d'exposition, aménagée tout récemment, permettra au public de s'instruire de quelques vérités essentielles sur le Mont Beuvray.

Après quoi l'ascension du plateau pourra commencer.

Dans l'état actuel des choses, il apparaîtra combien il est difficile de rendre perceptible au visiteur

que le Beuvray était défendu pour des remparts : cachés par la végétation, ils ne sont plus visibles que pour l'œil initié et exercé. La porte du Rebout n'est plus telle que par son nom : plus de chicanes, de murailles, de créneaux, de tours, de fossés. On accède par la route goudronnée sur la Chaume en surplomb des fossés et des remparts sans même les avoir devinés.

Dans notre désir de faire comprendre le site du mont Beuvray au grand public, on voit aussitôt le nombre considérable de problèmes qu'il nous faudra résoudre : aménageurs, architectes, paysagistes devront dialoguer avec les archéologues, les responsables locaux et régionaux, et trouver à chaque difficulté des solutions didactiques de bon goût et respectueuses du mont Beuvray.

En tout cas, une première mesure aura pour résultat d'empêcher les voitures d'accéder sur cette plate-forme inspirée qui devrait être laissée à la seule histoire et à ses leçons, et non pas servir de vulgaire parking.

Sans doute aussi faudra-t-il imaginer un autre tracé d'accès, un autre lieu de stationnement pour les voitures, près duquel on installera des abris, des points de rassemblement et d'information, où les visiteurs seront instruits sur ce qu'ils verront et comment ils pourront le voir. Ce sera, après Saint-Léger, une autre étape bien utile avant le sommet. On a en effet projeté la création de circuits pédestres plus ou moins longs, faisant le tour même des remparts. Ils seront balisés aux endroits stratégiques, historiques ou géographiques, de panneaux d'information et interrompus par des aires de vision ou de repos, chaque fois que la montagne s'y prêterait.

Enfin, les remparts seront remis au jour et restaurés en quelques points privilégiés, pour rendre perceptible le caractère éminemment défensif de cette antique capitale gauloise. Comme on le voit, il s'agit d'un ensemble de mesures discrètes, destinées à rendre compréhensibles pour le grand public le mont Beuvray et son histoire, avant que, dans bien des années, l'on ne songe à reprendre des fouilles.

Tel est notre vœu, en tant que représentant du ministère de la Culture et de la Communication : il nous incombe en effet de mettre à l'honneur, ce vaste patrimoine archéologique, qui est si riche en Bourgogne, et nous souhaitons le faire au mont Beuvray *plus et mieux qu'ailleurs*, si possible, pour les raisons que je vous ai dites d'embellie. C'est pourquoi je souhaite ardemment qu'autour de ces quelques projets puissent se réunir toutes les bonnes volontés. Elles seront, n'en doutons pas, très nécessaires et je pense en particulier aux conseils et à l'aide de tous les amis du Beuvray.

Grâce à quoi, ayant perdu la bataille d'Alésia, les Eduens remporteront encore, j'en suis sûr, quelques belles victoires sur le mont Beuvray.

rent offerts à la société Eduenne par son président, J.-G. Bulliot qui écrivit alors, en substance : il s'agit de deux petites statuettes en bronze représentant, l'une Moïse, l'autre un patriarche d'Israël, provenant toutes les deux de la collection de M. Cl. Jovet et qui, au dire de Lavergne fils, surnommé Bijou, ont fait partie des fonts baptismaux donnés à l'église Notre-Dame par le chancelier Rolin. Ces figurines, de moins d'un pied de hauteur, ornaient probablement la base d'un couvercle des fonts, tandis que d'autres diminuaient probablement de hauteur à mesure qu'elles se rapprochaient du sommet de la pyramide.

La démolition de la collégiale fut accomplie par les citoyens Duvault et Valvin, avec l'aide du sieur Lavergne, sous la direction des architectes Joubert et Bellevault (3). La triste besogne fut réalisée **lentement et avec précaution** ; il fallait épargner les constructions alentour, en particulier la ravissante fontaine Saint-Ladre qui, en dépit de son nom, ne représentait plus rien de religieux ; elle était devenue propriété communale et la pieuse inscription gravée sur la frise extérieure avait été soigneusement dissimulée avec du mortier (4).

Des manœuvres anonymes auront aussi prêté leur concours ; ils ne devaient pas être légion. Il y avait, en effet, fort à faire à Autun pour réduire à néant toutes les abbayes, prieurés, églises et chapelles que des générations chrétiennes avaient édifiées. La cathédrale elle-même, déjà pillée et condamnée, ne fut sauvée de justesse que par la courageuse initia-

admiraient beaucoup les ornements d'une des chapelles ; ce morceau élégant est dans le genre de décoration d'architecture qu'on appelle mauresque, parce que les Maures, chassés d'Espagne en 1492, en sont les auteurs ; ils vinrent en France où ils travaillèrent beaucoup. Denys Poillot, seigneur de Lally, magistrat qui s'éleva par son savoir aux plus hautes dignités de la robe, employa quelques-uns de ces Maures à embellir la chapelle qu'il fit construire à Notre-Dame en 1520. Les gens de l'art estiment fort l'extrême délicatesse pour les ornements d'architecture et de sculpture de cette chapelle.

Edifié en excroissance du flanc droit de la grande nef, le monument attirait l'attention par son originalité et ses richesses : retables, statues, ornements et meubles rares, verrières et, sur le mur extérieur, des médaillons en bas-reliefs. Selon la sinistre fatalité, les pierres de cette merveille servirent à construire les maisons : c'est ainsi que sur la façade de l'immeuble sis au n° 10 de la rue de l'Arquebuse, figurent deux médaillons des empereurs romains provenant de la collégiale. D'autres fragments de sculptures, une Vierge, la statue mutilée d'Hercule (dont les « travaux » décoraient le mur extérieur) et des dalles funéraires, sont déposés au Musée Lapidaire. Le Musée Rolin abrite également des débris de la chapelle Poillot : plusieurs têtes de personnages et la « charmante colonnette » présentée en 1863 à la Société Eduenne par son président J.-G. Bulliot, de la part de M. Duvault (5).

Autunois, fut contée par celui qui en fut le dernier possesseur, M. Joseph Rérolle, homme distingué, savant, artiste et grand chrétien.

J'ai sous les yeux, écrit-il, en ma possession, je ne sais par quel dessein de la Providence, un bijou d'un prix inestimable. C'est une statue de pierre, sensiblement au-dessous de grandeur naturelle, portant encore des traces très visibles de polychromie, et représentant la Vierge avec l'Enfant-Jésus sur les bras.

Il est probable que nous sommes ici en présence d'une œuvre directe, ou conçue sous l'influence immédiate de ces artistes flamands attirés dans notre pays par les derniers ducs de Bourgogne et, à leur suite, par la riche et puissante famille des Rolin. Cette statue serait donc de la seconde moitié du XV^e siècle.

Le fait certain c'est qu'à l'époque de la Révolution, elle se trouvait orner l'église édifiée sur l'emplacement actuel de la place Saint-Louis, et appelée Notre-Dame du Châtel. Cette église, voisine de la demeure du chancelier Rolin, était comme sa chapelle privée, à tel point qu'il la fit agrandir et transformer, et l'érigea en collégiale de ses deniers personnels. Il y avait été baptisé, il y fut inhumé. Son fils, le cardinal Rolin, avec ses goûts d'artiste et de grand seigneur, dut achever les embellissements paternels. Telle est vraisemblablement l'origine de ma Vierge.

A Autun, comme ailleurs, les révolutionnaires se montrèrent de stupides iconoclastes, et la démolition de la collégiale fut décrétée.

Sauvée comme par miracle, la statue passa, chez ces honnêtes gens, la fin de la Révolution, tout l'Empire et la Restauration. A une époque que je ne puis préciser, la femme devenue veuve, et tombée dans la gêne, sinon dans la misère, sachant d'autre part que « sa Sainte » avait une certaine valeur, conçut la pensée de la vendre. La nécessité la pressait, sa délicatesse la retenait ; elle craignait que ce fût mal faire que de céder à prix d'argent un objet de piété. Il fallut l'intervention d'un prêtre, l'abbé Guy, vicaire à Notre-Dame, pour lever ses scrupules ; et c'est ainsi que mon beau-père (7) put acquérir le fin morceau de sculpture, moyennant une rente viagère qu'il servit à l'excellente femme jusqu'à sa mort.

Telle est l'histoire extérieure de ce joyau tiré de l'écrin de nos quatrecentistes bourguignons.

Parmi les trésors sauvés, on ne saurait oublier les livres liturgiques donnés par le cardinal Rolin à la collégiale. Déposés successivement dans les bibliothèques de la cathédrale, du collège, puis du Grand Séminaire, ces manuscrits in-folio et ornés, portant les armes et la devise du cardinal, constituent aujourd'hui l'une des richesses de la bibliothèque municipale.

Remercions donc les Autunois dont l'action, souvent effacée mais combien méritoire, a permis

(2) Claude Jovet, peintre distingué et bibliothécaire de la ville, joua un rôle important pour le salut des antiquités d'Autun. Décédé en 1842, il laissa le souvenir d'un conservateur éclairé et dévoué de nos ruines. Sa riche collection personnelle fut donnée à la ville par Bernard Jovet, son neveu, en 1861.

(3) Nous avons rencontré l'entrepreneur Lavergne père ainsi que les architectes Marc Joubert et Bellevault fils lorsqu'ils procédèrent aux aménagements de l'ancienne chapelle du collège devenue l'église paroissiale Notre-Dame (voir Le Courrier des 7, 10 et 11 juillet derniers).

(4) Construite au XV^e siècle, aux frais des chanoines, la fontaine Saint-Lazare fut refaite en 1543 puis déplacée en 1781 malgré les réclamations du Chapitre. Restaurée en 1829, par l'un des frères Quarré, sculpteurs autunois, elle fut refaite entièrement en exacte reproduction en 1891 par Adolphe Boireau, de Paris.

(5) A l'instar des sieurs Lavergne père et fils, on serait tenté de faire le rapprochement avec le citoyen Duvault, démolisseur de la collégiale 70 ans auparavant.

(6) D'abord déposé au musée central des Arts, le tableau de Van Eyck devint l'un des principaux ornements de la salle carrée du Musée du Louvre.

(7) Joseph Rérolle (décédé en 1924) avait épousé la fille de J.-G. Bulliot. Ce dernier aura acquis la « Vierge d'Autun » entre 1840 et 1849, dates du vicariat à Notre-Dame de l'abbé François Guy. M. et Mme Joseph Rérolle donnèrent l'inestimable statue à la Société Eduenne en 1919.

Un académicien par mois : Tristan Maya

Depuis dix ans, Tristan Maya a rédigé pour notre page la carte de visite exhaustive d'un grand nombre d'académiciens du Morvan. Près de cinquante de nos confrères ont figuré dans cette « galerie des portraits ». N'est-il pas juste qu'il y ait aujourd'hui sa place ? L'interviewer se devait d'être à son tour interviewé...

Sur les registres de l'état civil d'Arnay-le-Duc, où il est né le 4 juin 1926, il est inscrit sous le nom de Jean Louis Claude Maton, fils de François, gérant de sociétés, et de Lucile Berthaud. C'est bien plus tard que notre jeune Arnétois prendra en littérature le pseudonyme de Tristan Maya.

Etudes à l'Institution Saint-Antoine de Padoue, puis à l'Ecole nationale professionnelle de Chalon-sur-Saône. Très tôt, il s'intéresse à la poésie, fonde la revue « Mécène », puis participe activement à l'Epiphany, mouvement philosophique qu'anime Henri Perruchot. Il devient secrétaire général du Cep Burgonde, association de poètes bourguignons créée par Gustave Gasser. En 1954, il fonde le Prix Xavier Forneret, qui deviendra l'un des

grands prix de l'Humour Noir. Entre-temps, il publie plusieurs recueils de poèmes d'une inspiration originale, plus volontiers orientés vers l'humour noir — Verts trop verts — Poèmes à Ré — L'Œil fondant — Fiasco — Les quat'saisons, etc. En 1960, il est l'un des trois fondateurs du Prix littéraire du Morvan et, en 1965, il instaure le prix de poésie Gustave Gasser, décerné chaque année à Chagny, et qui a révélé ou confirmé nombre de jeunes talents.

Fixé depuis près de vingt-cinq ans à Orléans, il mène de pair, avec sa profession de libraire, une activité littéraire importante. Membre de l'Académie des Treize, du comité de la Société des Gens de Lettres et de celui des Ecrivains, membre de plusieurs jurys littéraires, il prend encore le temps de collaborer à de nombreux journaux et revues. Dans deux sottisiers, « Liliane est au lycée » et « Les perles du libraire », il s'est divertit, et nous a divertis en collectionnant les niaiseries qu'engendre un manque de culture affligeant, et qu'il a notées dans l'exercice de sa profession.

Lauréat de l'Académie Française et de la Société des Gens de Lettres, titulaire de nombreuses distinctions, il a été nommé, au printemps dernier, chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. Intéressé par tout ce qui touche à la vie intellectuelle, et particulièrement celle de notre terroir, toujours empressé à apporter son concours aux manifestations culturelles, son entregent et sa gentillesse lui acquièrent de solides et fidèles amitiés. Tristan Maya reste farouchement attaché au Morvan, revenant chaque été dans sa maison du Guignolet, à Arnay-le-Duc.

Pour moi, dit-il, le Morvan est un ballon d'oxygène dans un nid de verdure. J'y suis relié par un cordon ombilical. J'y vais chaque année recharger mes batteries, et compte bien y finir mes jours. Il est bien évident que, pour ce faire, il lui faut un développement économique susceptible de maintenir l'enfant au pays pour le faire prospérer. Le Morvan, encore protégé de la pollution, attire les amoureux du calme et de la nature, les sages et les poètes. Que, dans la mesure du possible, soit

assurée son économie et sauvé son oxygène !

M. B.



Notre sortie d'automne

Rappelons que la sortie d'automne de l'Académie du Morvan, le dimanche 21 octobre, aura pour but le château d'Epoisses, où nous serons reçus par M. le comte de Guitaut. Rendez-vous est donné aux participants à 9 h 30 à l'entrée du château.

Après la visite du château et de la chapelle, M. le maire de Saulieu nous recevra à l'hôtel de ville au cours d'un vin d'honneur auquel assisteront les Amis du vieux Saulieu.

A 13 h, nous déjeunerons à « La Borne Impériale » (prix 65 F) avant d'assister, dans l'après-midi, à une présentation des chapiteaux de la basilique Saint-Andoche et de l'Evangélaire dit « de Charlemagne », commenté par M. le professeur Jean-Emile Courtois.

Nous espérons que le beau temps aidera au succès de cette journée enrichissante et sympathique.